



Pourquoi la réforme des retraites dégraderait la situation des femmes

Depuis la présentation de son projet de réforme des retraites, le gouvernement martèle qu'il serait très bénéfique pour les femmes. Toujours avec le même objectif : soutenir l'idée que son projet profiterait aux femmes, qui touchent, en moyenne, des pensions encore largement inférieures à celles des hommes.

C'est une instrumentalisation de la cause des femmes !

Déjà, Édouard Philippe avait procédé ainsi lors du précédent projet de réforme des retraites en 2019 : il avait déclaré que les femmes seraient les grandes gagnantes de sa réforme.

Cette provocation avait été un moteur de mobilisation de plus. Elle avait lancé le mouvement des Rosies ainsi que la grève féministe du 8 mars 2020, nommée la « mobilisation des grandes gagnantes » afin de prendre le gouvernement à son propre jeu. Cela avait donné une dimension très féministe à cette mobilisation.

Quelques rappels :

La France compte 16,4 millions de retraité·es de droits directs dont 52,3% sont des femmes.

Selon la [Drees](#), en 2020, la pension de droit direct des femmes est de 1 154 euros et de 1 931 euros pour les hommes, soit un écart de 40 %. Avec les pensions de réversion qui bénéficient à une majorité de femmes, l'écart se ramène à 28 %.

4,4 millions de retraité.e.s sont bénéficiaires d'une pension de réversion dont 88 % de femmes. Parmi ces bénéficiaires, 1,1 million pour qui la pension de réversion est leur unique ressource dont 95% de femmes.

54% des femmes retraitées ont une retraite inférieure à 1 000 € bruts (contre 16% des hommes)

Cet écart résulte d'un cumul de plusieurs facteurs. Le calcul du montant de la pension est effectué en fonction de la durée cotisée et du montant cotisé. Or les femmes cotisent sur un montant plus faible que les hommes puisqu'elles sont encore payées en moyenne 28 % de moins. Même dans la Fonction publique où cet écart est de 19 % en raison des temps partiels, des déroulés de carrière en panne et de l'individualisation des salaires via les primes !

Elles travaillent plus souvent à temps partiel, elles sont concentrées dans des métiers moins bien rémunérés à niveau de qualification équivalent (le soin, le lien et le tertiaire) et elles n'ont pas ou peu de déroulement de carrière. Les femmes ont par ailleurs des carrières plus courtes, notamment du fait

de la maternité : une femme sur deux, contre un homme sur neuf réduit ou interrompt son travail suite à l'arrivée d'un enfant.

L'annonce du gouvernement de la revalorisation du minimum de pension à 1 200 € concerne seulement les salarié·es ayant effectué une carrière complète et à temps plein. Deux conditions excluantes pour les femmes qui sont pourtant déjà près de 40 % à toucher moins de 900 € net de pension. Elles seraient donc très peu à bénéficier de la revalorisation du minimum de pension, et ce d'autant plus que la réforme prévoit une augmentation le nombre d'annuités nécessaires pour avoir une carrière complète. Enfin, pour l'instant, le projet de loi ne prévoit pas que cette mesure s'appliquerait aux actuel·les retraité·es.

L'étude d'impact du gouvernement démontre que la réforme allongerait le temps de travail des femmes encore plus que celui des hommes ;

- aujourd'hui, les femmes sont déjà 40 % à partir avec une carrière incomplète contre 32 % des hommes. Avec la réforme du gouvernement, ce serait donc la double peine :
 - les femmes seraient encore plus nombreuses à devoir attendre 67 ans pour annuler la décote ;
 - même après 67 ans, le montant de leur pension serait dégradé car elles n'auraient pas toutes leurs annuités ;
- plus de 120 000 mères partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance pour enfant. Avec la réforme, elles devraient attendre deux ans de plus.

L'étude d'impact est très claire : les femmes seraient davantage concernées que les hommes par le recul de l'âge de départ à la retraite, de 62 à 64 ans. Elles devraient travailler en moyenne 7 mois de plus contre seulement 5 mois pour les hommes pour la génération 1966. Le décalage serait de 9 mois contre 5 mois pour la génération 1972. Pour la génération 1980, on passerait même du simple au double : les femmes devraient partir en moyenne 8 mois plus tard contre 4 pour les hommes.

Le projet de réforme prévoit une disposition spécifique aux fonctionnaires qui pourraient, sur demande, continuer à travailler jusqu'à 70 ans. On imagine bien que ce ne serait pas pour le plaisir d'aller bosser mais uniquement par nécessité, pour celles et ceux qui n'auraient pas leurs trimestres. 70 ans !

Si la réforme était adoptée, les départs anticipés pour pénibilité seraient reportés de deux ans, ils concerneraient très peu de salarié·es, et encore moins de femmes car la pénibilité des métiers féminisés est occultée (port de personnes, bruit de personnes, postures pénibles, charges émotionnelles...). Les départs en catégorie active seraient décalés de 57 à 59 ans, notamment pour les aides-soignantes. Pour toutes les autres ce serait 64 ans, notamment pour les infirmières qui ont une espérance de vie inférieure de sept ans à la moyenne des femmes.

Non seulement ce n'est pas une avancée pour les femmes, mais c'est une régression !

Il ne s'agit pas de faire un concours du plus pénalisé, mais de dire que cette réforme ne corrigerait en rien les inégalités, ni de salaire, ni de pension. Et qu'elle dégraderait la situation des femmes.

Le premier objectif, la base de tout, c'est l'égalité professionnelle. L'égalité salariale réduirait les inégalités de pension. L'autre avantage est que cela dégagerait environ 6 milliards annuels de cotisations retraite supplémentaires pendant une quarantaine d'années. Pour cela, il faut sanctionner

les administrations et entreprises qui discriminent, revaloriser les métiers féminisés et lutter contre les temps partiels courts ;

- aligner le taux d'emploi des femmes sur celui des hommes générerait 9 milliards de cotisations supplémentaires. Levier majeur : la création d'un service public de la petite enfance et de prise en charge des personnes dépendantes pour socialiser les tâches domestiques.

Au lieu de tenter d'aligner le temps des femmes sur des durées de travail déjà inaccessibles pour les hommes, il faut réduire le temps de travail pour permettre aux femmes comme aux hommes de s'occuper de leurs proches tout en travaillant à temps plein. La retraite à 60 ans, le retour à un calcul sur les dix meilleures années et la suppression de la décote seraient des dispositifs particulièrement favorables pour les femmes !

Le 8 mars 2023, journée de grève nationale mais aussi jour de grève féministe, démontrera que la lutte de classes et de masse est féministe et que le féminisme est fondamentalement anti-capitaliste. La force insoupçonnée des travailleuses invisibles et leur détermination à gagner l'égalité des salaires et des pensions est un élément central dans cette bataille.

Réforme des retraites, de l'assurance chômage, lois asile immigration et logement sont autant de projets sexistes qui montrent à quel point l'égalité, grande cause du quinquennat est une vaste fumisterie !

Le combat pour l'égalité est aussi celui pour les travailleuses sans papier, les migrantes, les privées d'emploi, les femmes précaires !

Le combat pour l'égalité est aussi celui pour les services publics et des politiques publiques au service de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est d'ailleurs un axe fort de la campagne de la CGT pour revaloriser les métiers du soin et du lien. Créer 1 million d'emplois et revaloriser les métiers féminisés de ce secteur est un investissement indispensable pour l'égalité et correspond à la moitié des aides aux entreprises. #MonTravailLeVautBien

Le combat pour l'égalité est aussi celui contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie qui ont des conséquences dramatiques sur le travail des femmes, leurs carrières, leur émancipation, leur dignité et leur avenir dont celui à la retraite.

Le combat pour l'égalité est aussi celui contre le racisme, contre les LGBTQIA+phobies et contre toutes les discriminations et tous les discours de haine.

Le combat pour l'égalité, c'est aussi montrer notre solidarité avec les femmes du monde entier : iraniennes, afghanes, kurdes, ukrainiennes...